



Au sommaire de ce numéro

Retraite des femmes <i>Catherine Bloch-London</i> ,.....	..2
Activité d'ATTAC ; manifestation anti-raciste, <i>Adda Bakkouche</i>4
L'île de la Réunion, par <i>Pierre Colas</i> ; pour l'écotaxe, <i>Michel Monjaux</i> ; Changer l'Europe.....	..5
Annulons une partie de la dette, par <i>JL Michniak</i> ; Comment je réussis..., un texte signalé par <i>S. Cransac</i>6
Il n'y a pas que le coût du travail <i>JL Michniak L Cordonnier</i> ; Organisation d'ATTAC 92 Bulletin d'adhésion7 et 8

Adhérer à Attac, ça fait du lien par où ça passe...

Attac a besoin de vous !
N'attendez pas pour régler votre cotisation 2014

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

30 % de votre cotisation est reversée à votre comité local (dans les Hauts de Seine, Attac 92), le solde permettant à Attac France de financer et articuler les campagnes nationales et internationales

Ecrivez, envoyez des articles !

Diffusez, par courriel ou sur papier...
Abonnez vos parents, vos amis !
Il vous suffit de nous le demander.
Faites-leur plaisir!

Mouvements sociaux et partis politiques à l'heure du néolibéralisme pourrissant

Thomas Coutrot

Le néolibéralisme en crise est plus virulent que jamais. La crise du libéralisme amène celui-ci à se radicaliser. L'oligarchie politico-financière, désormais unifiée, mène une offensive tous azimuts. Les récents débats ou mobilisations –« pacte de compétitivité », réforme bancaire, ANI, évasion fiscale, retraites...- ont montré l'extrême difficulté pour un mouvement social dispersé de peser réellement. Personne ne peut se satisfaire de cette situation.

Les prochaines échéances –budget, logement, santé, Unedic, accord transatlantique, négociations climatiques...- risquent de voir se recréer ce scénario.

Le gouvernement se pliera sans états d'âme aux exigences de plus en plus draconiennes des marchés financiers, relayées par la commission européenne ; les coupes budgétaires continueront à sacrifier l'emploi, les solidarités sociales et les urgences écologiques ; les droits démocratiques et les libertés seront sous pression ; les capacités de résistance et d'innovation sociales seront mises à rude épreuve.

Face aux dangers, l'unité est nécessaire. Le social-libéralisme échoue pitoyablement et la droite extrême menace. Le fatalisme et la résignation gagnent indiscutablement du terrain. Un espace de convergence entre les forces de transformation sociale et écologique est plus que jamais nécessaire pour rassembler les forces, stimuler les mobilisations de la société et recréer l'espoir. C'est la nature même du projet altermondialiste : favoriser les coopérations entre mouvements sociaux qui se heurtent tous au mur oligarchique et ne peuvent plus obtenir ni victoires partielles, ni compromis s'ils restent isolés dans leurs frontières nationales et dans leurs combats thématiques. Plus la crise sociale, écologique et démocratique s'aggrave, plus l'oligarchie se radicalise et plus ce projet est d'actualité. A condition d'actualiser sa réflexion sur ses rapports à la sphère du politique dans le contexte nouveau créé par la radicalisation néolibérale.

Les mobilisations sociales butent sur la question du changement politique... Les mobilisations sociales contre les politiques d'austérité, dans le cadre de la crise actuelle du capitalisme, soulèvent des questions d'un niveau très élevé. La dictature des marchés financiers imposée par le truchement de la dette publique n'est pas qu'une image. En Europe du Sud, des luttes sociales d'une ampleur et d'une durée extraordinaires n'ont pour l'instant pas réussi à faire fléchir les politiques d'austérité. Ces luttes posent donc clairement la question d'une rupture politique, dans une période historique où les représentants ont choisi de satisfaire les marchés financiers plutôt que leurs électeurs. Rupture non seulement en ce qui concerne le programme, mais aussi sur la pratique du pouvoir. Les mouvements sociaux doivent peser sur les programmes des partis politiques lors des consultations électorales. Mais surtout, ils devront imposer à la classe politique un changement des règles du jeu démocratique.

... mais la politique elle-même doit changer. La rénovation profonde des fonctionnements d'organisation est aujourd'hui une exigence majeure : transparence des prises de décision, démocratie directe au sein des organisations, contrôle sur les élus, refus de l'autorité hiérarchique ou charismatique, autant de conditions nécessaires au rétablissement de la confiance envers les institutions politiques, y compris les partis se réclamant de la transformation sociale.

Ni rassemblement derrière les partis ou leurs leaders charismatiques, ni refus des coopérations : les organisations du mouvement social doivent se confronter à celles du champ politique en préservant leur autonomie.

Engager et accélérer la transition sociale et écologique suppose d'abord de s'appuyer sur les milliers de luttes et d'initiatives émanant de la société civile, pas d'attendre les lendemains électoraux qui chantent, même si les changements politiques sont nécessaires.

Retraites des femmes Quelles solutions pour une réelle égalité ?

compte- rendu de la réunion Attac92 à Montrouge, le 21 octobre 2013

Depuis vingt ans, les contre-réformes menées par les gouvernements précédents ont déjà fortement réduit les droits à pensions et aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes.

« Pour la première fois une réforme des retraites met l'égalité femmes-hommes au cœur de ses objectifs ». Fable ou réalité ?

Le gouvernement prétend que le texte voté en première instance par l'Assemblée nationale est « juste » et pour la première fois met l'égalité Hommes/Femmes au cœur de ses objectifs. Mais il instaure l'allongement de la durée de cotisation pour garantir le financement des retraites, ce qui continuera de pénaliser particulièrement les femmes. En effet, elles ont en moyenne des carrières plus courtes en lien avec la prise en charge des enfants et des salaires plus bas. Elles devront donc travailler plus longtemps pour une pension plus faible.

Catherine Bloch-London, membre de la commission Genre d'ATTAC et du conseil scientifique, co-auteur de « Le féminisme pour changer la société » :

Les inégalités de pension reflètent les inégalités professionnelles. Elles sont le cumul de toutes les inégalités auxquelles les femmes sont confrontées au cours de leur vie professionnelle.

En 2011, la pension moyenne de droit direct des femmes était 58 % de celle des hommes ; en 2004, c'était 54 % : ça ne s'est donc pas beaucoup amélioré.

Sur les 4,9 millions de retraités du régime général qui perçoivent le minimum contributif, 7 sur 10 sont des femmes.

Cela tient au fait que les femmes ont validé en moyenne 149 trimestres, contre 160 pour les hommes. Seules 6 femmes sur 10 ont cotisé pour une retraite complète, contre 77% des hommes.

Pourtant, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Mais leurs salaires sont plus faibles (75 % de celui des hommes, en 2009), leurs carrières sont plus courtes, elles sont plus souvent contraintes au travail à temps partiel ; et encore, les femmes qui partent aujourd'hui à la retraite n'ont pas connu la précarité à laquelle les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés.

Le système de retraite a été conçu au sortir de la guerre, sur le modèle de l'homme soutien de famille, travaillant à temps complet, souvent dans la même entreprise, sans interruption, le travail des femmes étant considéré comme apportant seulement un salaire d'appoint. Même le COR (conseil d'orientation des retraites) le reconnaît : le système actuel accroît les inégalités en défaveur des femmes.

Pour compenser, ont été institués pour les femmes des droits dits familiaux, liés aux enfants qu'elles ont élevés- pension de reversion, etc... mais qui ne permettent de compenser qu'une partie des écarts. De ce fait, la pension globale des femmes représentait 72% de celle des hommes en 2008.

Mais ces dispositifs n'agissent pas sur les causes des inégalités et au contraire ils enferment les femmes dans leur rôle de mère. Ainsi certains sont attribués sous condition de cessation d'activité, les incitant de fait à un retrait du marché du travail. Au fil du temps, les écarts de pension ont été un peu réduits, grâce à l'augmentation de qualification des femmes et donc de leurs salaires. Mais cette tendance est contrariée par l'accumulation des contre-réformes depuis 20ans.

Les « contre-réformes » se sont accumulées depuis vingt ans :

1993 Balladur : passage des dix aux 25 meilleures années pour le calcul de la pension : pénalise surtout les femmes du fait de leurs carrières + courtes.

2003 Fillon : allongement de la durée de cotisation : pénalise surtout les femmes (carrières plus courtes).

S'il manque des trimestres, la pension est réduite (« décote ») dans une proportion plus importante que le nombre de trimestres manquants : c'est la double peine, qui atteint plus les femmes que les hommes (9 % des femmes contre 6 % des hommes). A l'inverse, la « surcote », augmentation quand on a dépassé le nombre de trimestres requis pour la pension complète, profite davantage aux hommes (qui ont des carrières plus longues) ; de même le rachat d'années d'études profite davantage aux hommes.

-réduction de la MDA (majoration de durée d'assurance) accordée aux femmes au titre des enfants, réduite dans le public (2003), puis de 2 à 1 ans dans le privé (2009).

La France est dans le peloton de tête des mauvaises performances (écarts hommes/femmes), et l'évolution résultant des contre-réformes successives aggrave encore cette position de mauvaise élève.

Et la nouvelle loi, censée apporter plus de justice ?

Elle amplifie l'allongement de la durée de cotisation, dont on a vu qu'elle pénalise encore plus les femmes.

Trois mesures sont mises en avant par le gouvernement, censées pallier les inégalités F/H mais sont en trompe-l'œil :

Hors-série n° 5, décembre 2013

- une meilleure prise en compte des temps partiels courts. Un tiers des femmes travaillent à temps partiel, pour beaucoup cela leur a été imposé par l'employeur. Jusqu'à présent il fallait, pour qu'un trimestre soit validé, avoir travaillé 200 heures ou plus au SMIC (ce qui revient à 15H/semaine). Ce seuil est abaissé à 150 heures (soit environ 11H/semaine) ; mais cela concerne très peu de salarié-es;
 - majoration de 10 % des pensions accordées aux parents de 3 enfants. Or, calculée au prorata de la pension, cela favorise les hommes, et surtout les hommes bien payés ; en outre, cette majoration n'est pas imposée ; le gouvernement avait annoncé qu'elle serait plafonnée et transformée en majoration forfaitaire par enfant. Or cela est renvoyé au-delà de 2020 ;
 - mesure prise dès le début du mandat de François Hollande : pour les carrières longues, les conditions d'accès à la retraite anticipée à 60 ans ont été très légèrement élargies (trimestres pris en compte pour arrêt maladie, accident de travail et maternité, et service militaire). La loi actuelle permet de prendre en compte jusqu'à 6 trimestres pour maternité, réputés cotisés.
- Ces mesures sont très marginales et réduiront très peu les inégalités hommes/femmes.

Propositions d'Attac

Agir sur le salaire et la durée de cotisation

Salaire : revenir aux dix meilleures années, ou mieux, prendre en compte le quart des années cotisées ; supprimer le système de décote.

Durée de carrière exigée pour la retraite à taux plein : prendre en compte la réalité du marché du travail (entrée tardive, sortie plus tôt – chômage, invalidité)

Temps partiel : cesser de pénaliser les pensions (le temps partiel est souvent imposé à l'embauche) ; majorer les cotisations patronales des employeurs embauchant à temps partiel, sur la base d'un temps complet.

Augmenter le montant des retraites.

Plus en amont : lutter contre les inégalités de carrière et de salaires. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois non qualifiés ; trois salariés à bas salaire sur quatre sont des femmes. Il faut que le taux d'activité des femmes (84%) rejoigne celui des hommes (94%). Cela permettrait en plus de faire rentrer 9 milliards d'€ supplémentaires de cotisations sociales.

Mesures plus sociétales

Faut-il maintenir les dispositifs familiaux ? Transitoirement, il faut les maintenir et même les améliorer, mais ils enferment les femmes dans leur rôle de mère. Il faut donc renforcer les droits propres des femmes en instaurant un modèle de protection sociale rompant avec le modèle patriarcal.

Inciter les pères à s'investir dans l'éducation des enfants ; développer les crèches et l'aide aux personnes dépendantes, avec un service public de la petite enfance et des personnes dépendantes, et des emplois bien rémunérés, non réservés aux femmes. La RTT (réduction du temps de travail) reste d'actualité : alternative au temps partiel, unifier le salariat, levier pour sortir du productivisme.

Sortir du modèle néolibéral, incompatible avec tout projet d'émancipation global.

Débat

Il a été question de la retraite CNAV. Il y a en outre la retraite complémentaire, gérée par les partenaires sociaux (AGIRC, ARRCO, pour le privé). Ces caisses de retraite complémentaire ont trop souvent eu un comportement de gestionnaire de court terme qui aggrave encore les inégalités entre hommes et femmes.

En Allemagne, beaucoup de femmes choisissent la carrière plutôt que d'avoir des enfants. Il y a peu de crèches (mais il y a des Kindergarten, privés, non payés par l'Etat).

En Europe du sud, avec l'austérité, les services publics disparaissent et les tâches qu'ils assumaient (garde des enfants, soins aux personnes âgées et aux malades...) incombent aux femmes.

Pour bénéficier d'une retraite sans décote avec la loi de 2010, il est nécessaire de travailler jusqu'à 67 ans au lieu de 65 comme précédemment. Le gouvernement actuel n'a rien changé.

Temps partiel contraint ? Il faudrait qu'il y ait une clause de réversibilité permettant au salarié de passer au temps complet s'il le désire. Il faudra un rapport de force important pour obliger les employeurs à surcotiser pour les embauches à temps partiel. La bonne réponse, c'est la RTT, mais on ne va pas dans cette direction. Le patronat rêve de supprimer la durée légale de travail (car alors, il n'y aurait plus d'heures supplémentaires...).

Faut-il revendiquer de ne plus faire dépendre la retraite de la durée de cotisation ? Il vaut mieux avancer des revendications transitoires et qu'on puisse ainsi engranger des victoires.

Activité d'Attac 92 extraits du compte-rendu de la réunion des animateurs et du CA d'ATTAC 92 du samedi 28 septembre 2013 à Colombes

Antony. Réunion sur « les **retraites** » le 26 septembre. Le « Tribunal populaire des banques » continue ses tournées théâtrales.

Colombes. Réunion sur « la **dette sociale** » le 18 septembre, avec Pascal Franchet, vice-Président du CADTM. Il n'y a pas de dette sociale, les cotisations salariales sont un salaire différé, les employeurs payent des cotisations. S'il n'y a pas d'équilibre, c'est à l'Etat et aux employeurs d'abonder. Prochain débat : « le pouvoir d'Agir », mercredi 16 octobre (20h30) avec Pascal Aubert, animateur d'un réseau associatif, ancien Président de la Fédération nationale des Centres sociaux.

Thème de la réunion suivante : « la Transition Énergétique », en novembre 2013.

Eau, « bien commun » : réappropriation de la gestion par une Régie publique, dans une dizaine de communes du Nord des Hauts-de-Seine

Jean-Louis, du groupe de proximité de Colombes, a représenté ATTAC 92 au Collectif d'associations et de Citoyens usagers de l'Eau, constitué d'une dizaine d'organisations (dont la coordination Eau Ile-de-France) et de personnes physiques. Ce Collectif a envoyé le 7 Août 2013 une lettre de « recours administratif gracieux » tendant à l'annulation de la décision du 29 Mai 2013 du Syndicat de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG), lors d'une réunion tenue dans des conditions discutables. Il y a eu notamment un vote sur le principe de la reconduction de la Délégation de Service Public (DSP) dont le titulaire du contrat en cours (jusqu'au 30 Juin 2015) est « EAU et Force » filiale du groupe privé « SUEZ Environnement ». Dans ce scrutin dont le déroulement entraîne des interrogations, le résultat est serré : 13 voix pour le maintien de la Délégation de Service Public pour la Gestion de la production et de la distribution de l'Eau potable et 11 voix contre (en faveur d'un retour en Régie publique).

Cette lettre de contestation a été adressée au Président du SEPG, lequel a répondu le 17 Septembre par une lettre indiquant que notre « recours ne cesse de surprendre en raisons des contrevérités qui y sont énoncées ». Affaire à suivre !

Au Forum des Associations de Colombes, le samedi 7 Septembre, ATTAC 92 était représenté par Rosette, Adda et Jean-Louis. Journée intéressante, compte tenu des échanges, de quelques contacts plus « motivés », autant d'occasions de mieux expliquer nos (ambitieux) objectifs pour une véritable régulation financière, davantage de démocratie et un respect de notre environnement qui se dégrade de façon inquiétante. Plusieurs personnes ont demandé à recevoir notre journal « Angle d'ATTAC 92 » par internet.

Fête de l'Humanité, le samedi 14 Septembre, dans l'après-midi, Jean-Louis était au stand d'ATTAC France, dans la grande et « confortable » Halle Nina Simone où se trouvaient aussi d'autres organisations. Bonne affluence, malgré des conditions météo médiocres ... Rencontres avec plusieurs personnalités, Thomas Coutrot, Verveine Angeli, Jean-Marie Harribey, et deux membres du CA d'ATTAC France, Jean-Michel Dupont, Daniel Hofnung. Avec plusieurs militants, Jean-Louis a distribué et présenté le livret d'ATTAC « Petit guide d'autodéfense en temps de réforme des retraites »; accueil encourageant pour ce petit fascicule de 22 pages ; quelques doutes aussi exprimés sur la possibilité de « changer le système » ... la « tâche étant énorme » ! Des demandes de renseignements sur notre fonctionnement, sur nos activités. Moments appréciables, dialogues souvent constructifs !

Clamart : Débat « retraites » le 25 septembre : 30 à 40 personnes, très bonne réunion. Bonne ambiance dans le groupe : nous avons une feuille de route pour les actions de l'année. Prochaine réunion : le 14 octobre sur « l'évasion fiscale », avec Vincent Drezet. Pour les tractages, nous avons réalisé un panneau (3 mètre de haut) sur le carrefour des choix de société. Forum des associations de Clamart.

Clichy. Vu le contexte actuel, Jean rappelle l'importance de marquer les prochains « 15 ans de la fondation d'ATTAC » par un événement festif et militant ! Il indique que cet anniversaire sera fêté au « Cabaret Sauvage », Parc de La Villette, 59, boulevard Mac Donald, Paris 19ème (métro: Porte de la Villette), le Vendredi 15 Novembre, prix : 10 à 15 € la place.

Les forums des associations (Gennevilliers, Asnières et Clichy), sont des instants privilégiés pour mieux faire connaître notre association au grand public.

Pourquoi je ne suis pas allé à la manif du 30 novembre "Marchons contre le racisme"

Adda Bekkouche Dernier ouvrage paru : *La condition politique des Français d'origine non européenne. Du mépris à la reconnaissance formelle.* Editions du Cynge, Paris 2012.

Les médias nous rebattent les oreilles depuis plusieurs jours concernant la manifestation "Marchons contre le racisme" prévue ce samedi. Je n'irai pas à cette marche pour la simple raison qu'on y trouve, à côté d'organisations tout à fait respectables, non seulement SOS Racisme, toujours à l'œuvre pour récupérer et contenir le combat dans la sphère morale, alors qu'il doit être politique, mais il est renforcé par les Ni Putes Ni Soumises et autres groupuscules, comme l'« Association culturelle de musulmans de Drancy », instruments de la domination des immigrés et des Français d'origine non-européenne.

Hors-série n° 5, décembre 2013

Pourquoi ne voit-on dans ces rassemblements ni MIB (le Mouvement de l'Immigration et des Banlieues) ni FSQP (Forum Social des Quartiers Populaires) ? Ces organisations se retrouvent en revanche dans le **Collectif égalité des droits / justice pour tou-te-s** qui appelle à une marche le 7 décembre.

(<http://collectifmarcheegalite.files.wordpress.com/2013/11/lappel-c3a0-manifester.pdf>).

Echos d'un voyage à la Réunion

Pierre Colas

Pour oublier la grisaille parisienne, ma femme et moi avons passé deux semaines à la Réunion. Je ne parlerai pas des paysages et des plages, les voyageurs s'en chargent; mais la découverte de la population et de la vie locale mérite quelques lignes.

Le mélange racial, culturel et religieux est total, et contrairement à la métropole, la « sauce » ne fait pas de grumeaux. Chacun vit à sa façon et nous n'avons jamais ressenti de tension. Une plaisanterie ou une demande de renseignement sont des occasions de converser amicalement avec les gens croisés en chemin. Même dans « les hauts » où certains vivent très simplement, pour ne pas dire pauvrement, le contact est sympathique. Les nombreux sports praticables localement contribuent à créer des liens humains et à assurer une forme physique remarquable de toutes les tranches d'âge. Le pique-nique dominical fait également partie des traditions locales et les nombreuses aires aménagées en facilitent la pratique. Les infrastructures sont bonnes et bien entretenues. La route des Tamarins (4 voies de type autoroute) double sur la partie la plus peuplée de l'île la route circulaire initiale. Les embouteillages aux entrées de Saint Denis matin et soir font penser aux entrées de Paris.

A l'approche des élections les projets d'amélioration sortent pour faciliter l'accès à Saint Denis: une extension de l'aéroport existant, un train/tram assez sympathique écologiquement parlant et un projet d'autoroute sur pilotis. Là, le côté « grand projet inutile » me fait bondir. C'est inesthétique, inutile (car le bouchon à l'entrée de la ville reste) et titanesque (car le tombant sur la mer est abrupt et instable). Le financement est prévu avec la participation de l'Europe. Comme nous avons en métropole l'aéroport Notre Dame des Landes, à La Réunion ils ont leur autoroute sur mer. Le plus grave, à ce sujet, vient des supporters des projets. La famille omniprésente dans la politique locale qui soutient le train/tram a saturé les électeurs et l'opposition qui joue la route sur mer est en passe de gagner: les travaux doivent commencer cette année.

Si vous avez la possibilité d'y aller dépêchez-vous avant que le littoral ne soit défiguré.

Défendons l'écotaxe !

Michel Monjaux

Je suis étonné qu'ATTAC ne développe pas le sujet de l'écotaxe : un seul communiqué depuis le début des événements bretons, et pour conclure une pique au gouvernement. C'est pourtant un thème hyper « attac-ien "comme le fut la taxe Tobin.

Personnellement je souhaite que l'écotaxe soit maintenue et qu'on ne cède pas aux demandes des bonnets rouges, composé compliqué de patrons de PME, de Routiers patrons, de paysans (pas les petits) ; certains ouvriers se sont laissé entraîner dans cette galère y compris si j'ai bien lu le NPA...alors que ces manifestations ont un caractère poujadiste ; parmi les dirigeants un maire divers gauche partisan de l'autonomie de la Bretagne et un patron PME de choc...

Ils détruisent sans aucun complexe de nombreux portiques de contrôle et 30 radars contrôleur de vitesse dans une journée!

Les mêmes critiquent les grèves ouvrières, les "casseurs" des banlieues ...

Alors que des syndiqués CGT pour un petit tag sont encore poursuivis 5 ans après cet évènement !

L'écotaxe est donc suspendue...

La droite avait signé un contrat avec une société privé qui gère le système nous allons les rembourser lourdement (pour rappel, N.Sarkozy a signé le décret concernant l'écotaxe le jour de son départ de l'Elysée).

Ca me rappelle les manifs du Chili sous Allende quand les casseroles descendaient dans la rue (c'était les patrons et la bourgeoisie chilienne) on a vu le résultat peut être j'exagère un peu mais c'est mon ressenti (comme la météo et elle est plutôt bien froide lol)

Changer l'Europe !

Les Économistes atterrés l'ont largement démontré : avec la mise en œuvre du Pacte budgétaire et l'accentuation des politiques d'austérité, la construction européenne est sérieusement en danger.

Ceci n'est pas une fatalité. Dans **Changer l'Europe !**, les «Atterrés» formulent un ensemble de propositions novatrices pour remettre l'Europe sur ses pieds. Ils développent et confrontent ainsi les multiples solutions qui s'offrent aux Européens dans des domaines aussi essentiels que l'emploi, la fiscalité, la transition écologique, la politique industrielle, le rôle des banques, l'égalité hommes-femmes, la réforme de la Banque centrale européenne, l'euro ou encore le fédéralisme...

Dans tous ces domaines, des voies alternatives existent et il est urgent de les emprunter.

À l'heure où se préparent les élections européennes, les «Atterrés» s'invitent ainsi dans le débat en mettant entre les mains des citoyens des propositions destinées à ouvrir de nouvelles perspectives au service de la démocratie et de la solidarité européennes.

Hors-série n° 5, décembre 2013

Depuis 2010, ce collectif d'économistes et de citoyens, auteur du fameux Manifeste d'économistes atterrés (édition LLL), se donne pour but d'impulser la réflexion collective et l'expression publique des économistes qui ne se résignent pas à la domination de l'orthodoxie néo-libérale. Réunissant plus de 2000 membres, ils forment aujourd'hui un courant vital à la réflexion économique qui s'oppose à la pensée unique et éclaire le débat public sur la nécessité d'autres politiques.

Prix public 22€.

Annulons une partie de la dette publique française qui s'élève à 1912 milliards d'Euros !

Jean-Louis Michniak

Ne doit-on pas annuler une partie de cette dette publique (qui a encore augmenté de 80 milliards € en 1 an ...) et dont les citoyens-yennes ne sont pas responsables ! Il faut rappeler que cette option, popularisée, notamment, par le Collectif pour un Audit Citoyen (CAC) recueille un soutien grandissant. A noter aussi que la fraude et l'évasion fiscales s'élèvent en France à ... 80 milliards €, lourde pénalisation du budget de la Nation. Non sans ironie et avec pédagogie provocatrice, certains syndicalistes affichent le slogan suivant: « AUX PARADIS FISCAUX DE PAYER LA DETTE” !!! »

Dans le magazine “*l'Humanité-Dimanche*” du 3 octobre, les avis de plusieurs personnalités de diverses sensibilités sont cités. Ainsi, Thomas Coutrot, un des dirigeants et porte-parole d'Attac-France, indique: “la dette publique continue d'augmenter. Cela n'apparaît pas pour l'instant comme un problème politique majeur ... Mais cette situation n'est pas durable. Dans les années qui viennent, les taux d'intérêt vont augmenter à nouveau, sans doute même très fortement sous l'effet d'un rebond de la crise financière en Europe. La question du financement de la dette se reposera. Et il faudra choisir : baisser encore les dépenses publiques, ou revoir le service de la dette. Pourquoi le service de la dette serait la seule dépense publique intouchable? En quoi le contrat que l'Etat a passé avec ses créanciers serait-il plus intouchable que les engagements pris envers les fonctionnaires, les usagers des services publics, les assurés sociaux ? Il faut lever ce tabou. Discuter du service de la dette, c'est un choix politique.”

Journaliste du quotidien “*Les Echos*”, Jean-Marc Vittori raisonne, lui, au niveau des pays de la zone euro où la dette publique totale s'est accrue de 450 milliards € sur une année : “ pour sortir de l'impasse, ... il y a deux manières d'y arriver. La première consiste à desserrer le garrot budgétaire dans les pays en difficulté ..., laisser filer un peu plus le déficit aujourd'hui pour le réduire davantage demain. Mais la Commission européenne avance à reculons pour faire cette marche arrière ... La deuxième manière est ... plus violente, mais elle va sans doute finir par s'imposer : c'est l'effacement d'une partie de la dette.”

Quant à Damien Millet, porte-parole du Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde (CADTM) /France, il déclare: “En fait, ce sont les créanciers qui vivent au-dessus de leurs moyens. Devons-nous rembourser leur dette? La seule solution équitable est de réaliser un audit citoyen: c'est à nous tous de comprendre d'où vient cette dette et de déterminer la part qui est illégitime ... L'audit citoyen est donc le passage obligé pour avancer vers l'annulation de la part illégitime de la dette. Une autre politique, enfin respectueuse des droits fondamentaux et de l'environnement sera alors possible: Audit- Annulation- Autre politique, voilà le AAA des peuples.”

Il est vraiment juste, le combat que mène Attac avec d'autres organisations pour mettre un terme à la rente “offerte” aux détenteurs de capitaux et aux cadeaux fiscaux “permis” par le fonctionnement politique de l'Union Européenne et, bien évidemment, par la gouvernance (sous forte domination de la finance) de trop de pays, à travers le monde !

L'objectif de notre Association de continuer à agir parce qu'“un autre monde est possible” est particulièrement sain et justifié . Cependant, nous avons le devoir de le médiatiser davantage !

Comment je réussis à rester engagé et à paraître heureux

un texte de **Howard Zinn** signalé par **Sylvie Cransac**

Dans une interview accordée le 07 Mars 1999, le grand historien américain Howard Zinn, professeur Émérite de l'Université d'Harvard, s'exprimait ainsi: "Vous me demandez comment je réussis à rester engagé et à paraître heureux dans ce monde terrible où les efforts des personnes engagées semblent bien faibles face à "ceux qui ont le pouvoir" ? C'est facile.

1° D'abord, ne laissez **jamais** "ceux qui ont le pouvoir" vous intimider. Quel que soit leur pouvoir, ils ne peuvent pas vous empêcher de vivre, de vous exprimer, de **penser librement**, d'avoir amis et relations de votre choix.

2° Trouvez des personnes qui partagent vos valeurs, vos engagements, mais qui ne sont pas dépourvues d'humour (cet ensemble est primordial !).

3° Soyez assurés que les principaux médias ne vous informent pas des différents actes de résistance qui se déroulent quotidiennement dans la société (grèves/ manifestations/ actes individuels de courage) face à "l'autorité". Observez autour de vous et vous découvrirez sûrement de tels actes non médiatisés. À partir de vos observations, déduisez qu'ils sont au moins mille fois plus nombreux que ce que vous avez pu percevoir.

4° Notez qu'au fil de l'histoire, des gens se sont sentis impuissants en face de "l'autorité", mais qu'à certaines époques, ces gens impuissants, en s'organisant, en risquant, en persistant ont créé suffisamment de puissance pour changer le monde autour d'eux, ne serait-ce qu'un peu. C'est l'histoire des mouvements de salariés, de femmes, de handicapés, de pacifistes, de minorités ethniques ou sexuelles.

5° Rappelez-vous que "ceux qui ont le pouvoir", et qui semblent invulnérables, sont en fait très vulnérables, que leur pouvoir dépend de l'obéissance des autres, et que lorsque ces autres refusent d'obéir, commencent à défier l'autorité, ce pouvoir du "sommet" devient tout à coup très fragile. Les généraux sont impuissants quand leurs troupes refusent d'obéir, les industriels ne peuvent rien quand les salariés quittent le travail, ou occupent les entreprises.

Hors-série n° 5, décembre 2013

6° Lorsqu'on oublie cette fragilité du pouvoir, on est étonné quand il s'écroule face à la rébellion. Nous avons eu nombre de surprises de ce type, tant aux États-Unis que dans d'autres pays.

7° N'espérez pas un moment de victoire totale. Envisagez un combat continu, avec ses victoires et ses défaites, mais avec, à long terme un accroissement de la conscience. Il faut donc de la patience, de la persévérance, et il faut aussi comprendre que si l'on ne "gagne" pas, on éprouve bonheur et plénitude en s'engageant, avec d'autres, pour une cause noble et digne."

Nota : Le professeur Zinn est issu d'une famille modeste qui avait fui les persécutions antisémites des pays de l'Est.

Il n'y a pas que le coût du travail ...

commentaire par *Jean-Louis Michniak* d'un article de *Laurent Cordonnier*

« Coût du capital, la question qui change tout » : c'est le titre dans *Le MONDE diplomatique* (Juillet 2013) d'une étude de *Laurent Cordonnier*, économiste et maître de Conférences à l'Université de Lille-1. A l'heure de certains choix de société (dossier retraites, etc), cette contribution est **éclairante** ; elle est d'ailleurs mentionnée dans le livret "Petit guide d'autodéfense en temps de réforme des retraites", édité par Attac France. C'est donc un écrit pédagogique !

L'auteur rappelle que si nos maux sont ramenés à "des questions de compétitivité et ... à des problèmes de coût du travail", sont "oubliés: la crise des 'subprimes', la crise de liquidité bancaire, les gigantesques dépréciations d'actifs, l'effondrement du crédit, la tétanie de la demande, la transformation des dettes privées en dettes publiques, les politiques d'austérité." Non sans ironie, Laurent Cordonnier mentionne que dans cette impasse, on aurait pu penser que "les responsables européens, les dirigeants des grandes institutions européennes, les experts sérieux, les commentateurs graves se détournent de leur obsession du coût du travail pour en explorer une autre ... le coût du capital et de son augmentation".

Il indique qu' "il faut distinguer entre deux notions de coût du capital: le coût économique et le coût financier. Le coût économique est l'effort productif nécessaire pour fabriquer les outils et, plus largement, l'ensemble des moyens de production: machines, immeubles, usines, matériels de transport, infrastructures, brevets, logiciels..." Ce sont les dépenses d'investissement.

Pour acheter ces moyens, les entreprises "doivent de surcroît rémunérer les personnes ou les institutions qui leur ont procuré de l'argent (argent appelé aussi "capital", mais dans le sens financier, cette fois)... Or, une grande part de ce coût financier (les intérêts et les dividendes) ne correspond à aucun service économique rendu, que ce soit aux entreprises elles-mêmes ou à la société dans son entier.

Il importe alors de savoir ce que représente cette partie du coût financier totalement improductive, résultant d'un phénomène de rente et dont on pourrait clairement se dispenser en s'organisant autrement pour financer l'entreprise; par exemple en imaginant un système uniquement à base de crédit bancaire, facturé au plus bas coût possible..."

Laurent Cordonnier fait plusieurs remarques particulièrement judicieuses, notamment celle-ci : "**l'explosion du surcoût du capital au cours des trente dernières années est la conséquence directe de l'élévation de la norme financière imposée aux entreprises avec l'aide de leurs dirigeants, dont les intérêts ont été correctement alignés sur ceux des actionnaires.**"

Il dénonce aussi "**l'exploitation des travailleurs clairement renforcée**" et **l'exigence fréquente "d'une rentabilité annuelle de 15%"**. Ainsi le "fardeau qui pèse sur toute entreprise ... en vient à majorer le coût réel de 50 à 70%, faut-il s'étonner du faible dynamisme de nos économies soumises au joug de la finance ? "

Enfin, sa formule résume bien les véritables priorités: "**liquider la rente, plutôt que le travail et l'entreprise.**"

C'est ce que l'on peut appeler: rétablir quelques vérités !

Le livre voyageur, une initiative du *SEL de Montrouge*

Le livre qui vous fait voyager en imagination et qui aussi voyage de main en main.

C'est un livre gratuit, vous le choisissez, vous l'emportez.

Il ne s'installe pas dans votre bibliothèque mais voyage chez vos ami-e-s, vos parent-es...

Il peut aussi revenir à son point de départ.

Nous serons au marché de Montrouge le premier dimanche de chaque mois.

Le SEL de Montrouge
<http://montselrouge.org/>

Esthétisation du monde, video de *Nathalie Levray* **par attac92clamart

Une video réalisée par une de nos membres sur l'esthétisation du monde.

Hors-série n° 5, décembre 2013

Le capitalisme d'aujourd'hui est artiste, selon Gilles Lipovetsky et Jean Serroy qui publient chez Gallimard "L'esthétisation du monde. Vivre à l'âge du capitalisme artiste." Décryptage avec l'interview de Gilles Lipovetsky et quelques exemples concrets.

<http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article605>

AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), échos d'une réunion Jean-Louis Michniak

Je vous donne quelques échos sur le chantier de révision de la Charte des AMAP, dans le but d'aboutir (avec le concours de tous les groupes régionaux) à un texte révisé, renouvelé, reflétant les 1600 AMAP, fédérées en France par le Mouvement Inter-régional des AMAP (MIRAMAP). Il faut se souvenir que parmi les fondateurs de ces premières associations, se trouvaient des militants d'Attac et de la Confédération paysanne, dans le Sud de la France. Ce Samedi matin 15 Juin, j'étais à la réunion, avec 30 personnes environ, dont l'objet est la "Révision de la Charte des AMAP", à la Maison des Acteurs du Paris durable, 21 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris.

J'ai eu le plaisir de saluer notre ami Jean-Michel Dupont, membre du CA d'Attac-France et également membre du Collectif Réseau AMAP Ile-de-France! Il est devenu en effet nécessaire de procéder à la réécriture de ce document de base des AMAP qui date de 2003.

Les quelques maraîchers qui ont pu venir ont évoqué les mauvaises conditions météo actuelles (manque de lumière/photosynthèse et température insuffisante) qui retardent, plus ou moins fortement, certaines productions de légumes. La région parisienne a « toutefois été préservée des catastrophes qui ont touché les voisins des autres régions », mis à part des cas particuliers. Mais la situation présente est compliquée !

Au sein du Réseau Amap Ile-de-France, Laurent Marbot, agriculteur et Isabelle Valette, chargée de Mission (Démarche Participative de Progrès) ont animé cette rencontre de travail où chacun-une (paysans et consommateurs) a pu s'exprimer et faire des propositions. Cette réflexion commune doit permettre d'améliorer cette Charte, texte de référence qui détermine nos valeurs fondamentales.

Quelle forme doit avoir la nouvelle Charte? Entre les principes philosophiques, la boussole, le guide théorique et le cadre contraignant, le carcan restrictif, un livret d'obligations: quelles voies privilégier ?

Des rappels ont été faits à cette occasion: solidarité incontournable entre les partenaires, coopération sur la base de la confiance, entre les paysans et les consommateurs. Le producteur a droit à l'aide des amapiens-iennes, qui, eux, ont droit à la transparence du maraîcher. Le paysan n'est pas uniquement un prestataire de ... service rural !!! Entre autres, il y a la pratique des obligations et engagements des uns et des autres qui est fondamentale.

Cette étape a permis d'avancer dans notre vision collective des Amap, par l'esquisse de cette nouvelle Charte qui va accompagner notre Mouvement d'Economie Sociale et Solidaire dans cette phase, après ces 10 années de "début".

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart attac92@attac.org

Président d'ATTAC 92 : Jean-Louis Michniak president.attac92@attac.org

Secrétaire : Eric Colas secretaire.attac92@attac.org Secrétaire adjointe : Sophie Maloberti Trésorier : Hubert Guérinet

Trésorière-adjointe : Rosette Kebabdjian Fichier : Nicolas Lasman Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux **Asnières :** Guy Rodary **Clamart :** Thérèse Villame **Antony :** Florence Lauzier, Hubert Nadin

Colombes : Bernard Kervella , Adda Bekkouche **Genevilliers :** Nelly Viennot **Clichy :** Jean Quebre, Marthe Chabrol **GP Mont Valérien /**

Nanterre : Cyril Pocréau **Courbevoie :** Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru; Françoise Leclercq, Jean-Jacques Langlois

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (web.attac92@attac.org)

flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend> TimeLine des actions : <http://local.attac.org/attac92clamart/spip.php?article518>

Angle d'ATTAC 92, le bulletin de ATTAC 92. Les bulletins à partir du numéro 36 sont regroupés dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>.

Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique178> CMM - Citoyen du Monde à

Montrouge Vous trouverez dans la rubrique <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>, les articles des récents numéros de Citoyen du Monde à

Montrouge à partir du numéro 90. Les archives de 1 à 89 (il manque quelques numéros entre 1 et 7) sont regroupées ici : (...) >

<https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>

Et il y a de nombreuses notes de lecture à lire sur <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2173>

Bulletin d'adhésion 2014

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**

Mobile :

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2013 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à

Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Attac, Service adhésions, 60643 Chantilly cedex – France Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60 Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

Angle d'ATTAC, ATTAC92, chez Eric Colas, 141 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart Responsable. de la publication : Jean-Louis Michniak

Hors-série n° 5, décembre 2013